



FORMULAIRE INSCRIPTION VIDE DRESSING



Samedi 28 mars 2026

Salle polyvalente Crêt d'Esty 74650 Chavanod

Nom, prénom :

Adresse :

.....
Code postal :

Ville :

Tel/Port :

Mail (en MAJUSCULE) :

Carte d'identité ou passeport n° :

Délivré(e) le : Par la préfecture de :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-après et m'engage à m'y conformer.

Fait à,

le.....

Signature :

A JOINDRE OBLIGATOIUREMENT AFIN DE VALIDER L'INSCRIPTION :

- La photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité, à renvoyer avec votre inscription

**- Le règlement par chèque à l'ordre de : AFR CHAVANOD à envoyer à l'adresse suivante :
Mme BELLE Laurence 23 Chemin d'Eterzy 74650 CHAVANOD**

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET CONFIRMÉS SERONT INSCRITS

**Contact et renseignements : laurence.belle@icloud.com ou tel 07 82 85 11 13
par WhatsApp ou SMS de préférence.**

TARIFS :

4 EUROS le mètre linéaire (minimum 3 mètres, maxi 6 mètres)

Nombre de mètres souhaités minimum 3 m et maximum 6 m : X 4€ =

1 mètre offert inclus à la commande aux habitants de Chavanod.

Fournis 1 table de 1,80 et 1 chaise par emplacement. Exceptionnellement cette année pour cette première, 1 mètre sera offert aux habitants de Chavanod (adresse sur pièce identité à jour). **Pas de remboursement sauf si l'association annule l'évènement.**

Montant total du règlement..... € par chèque libellé à AFR CHAVANOD

Une buvette avec petite restauration sera mise en place à l'entrée de la salle ainsi qu'un espace cabines d'essayages (sous la responsabilité des exposants).

RÈGLEMENT – ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE CHAVANOD-VIDE DRESSING

- Le vide-dressing est organisé par l'Association Familles Rurales de Chavanod.
- La manifestation est réservée aux particuliers non professionnels, l'emplacement doit être rendu propre, des sacs poubelles seront distribués.
- Les articles proposés doivent être propres, en bon état et conformes aux catégories acceptées.
- Sont acceptés : vêtements printemps/été, puériculture, chaussures, jouets, livres, petite décoration maison et articles de sport.
- Les articles interdits, dangereux ou illicites sont strictement prohibés.
- Chaque exposant reste responsable de son stand, de ses articles et de l'encaissement de ses ventes.
- L'installation et le démontage doivent impérativement respecter les horaires : Installation de 7h à 8h30, ouverture de la vente au public de 9h à 17h.
- L'Association Familles Rurales de Chavanod décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.

Articles acceptés

-  Vêtements printemps / été
-  Articles de puériculture, vêtements bébé
-  Chaussures
-  Jouets
-  Livres
-  Petite décoration et articles de maison
-  Articles de sport